



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Séance du Mardi 02 juillet 2019

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

Le Mardi 02 juillet 2019 à 20 Heures 30 Min

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire**.

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHANTEPIE, Mme COLLAS, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, Mme RENAUD, Mme TRANZER-HUGO.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. CHAUVIN, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. PIERRAT.

Absents : M. DESCAMPS.

A été élue secrétaire : Mme CAPRON.

Approbation du compte-rendu municipal du 27 mai 2019.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

Monsieur le Maire décide de rajouter un point au conseil : logement.

1/ ECOLE.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'effectif des élèves du RPI pour la rentrée de septembre 2019/2020 sera d'environ 120 enfants. Lors du dernier conseil d'école, il a été décidé que la classe unique restante à Livilliers (CE1) sera transférée à Génicourt l'année prochaine pour un temps indéterminé. Cela ne signifie pas une fermeture de classe, ni une fermeture de l'école de Livilliers.

Deuxième point, notre école accueille la classe de CP depuis la rentrée dernière. Elle devient donc une école primaire et se doit d'avoir un nom.

Monsieur le Maire propose comme nom, l'école Jacques Higelin, ancien auteur-compositeur qui s'est marié et a vécu à Hérouville dans les années 70.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec deux abstentions,

Accepte de nommer l'école d'Hérouville, école Jacques Higelin.

2/ PLU.

Monsieur le Maire rappelle que le procès en recours de Mme DESJARDIN contre le PLU de la commune a été appelé à l'audience le 25 juin 2019. Suite à cela la décision sera rendue le 09 juillet 2019.

3/ ENFOUISSEMENT.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Patrick LECOMTE qui rappelle le plan financier concernant l'enfouissement des réseaux des 5 rues (Croisette, Bourgeoise, Croix rouge, Fichets et Chemin de Nesles).

A la suite de l'appel d'offre publié le 17 mai 2019, 6 entreprises ont répondu concernant le marché d'enfouissement des réseaux. La commission d'appel d'offre s'est réunie en mairie le vendredi 14 juin 2019 en présence de Mme LEPROUX du cabinet d'étude STUR pour l'ouverture des plis.

Après évaluation des dossiers, le candidat retenu est la société SOBECA. C'est l'entreprise qui a proposé l'offre de prix la plus intéressante et le dossier déposé donne toute satisfaction.

En principe, les travaux débuteront fin août et dureront 3 mois. Pour la réalisation des travaux, deux équipes de chantier seront déployées.

4/ LOGEMENT.

Le logement communal situé Place de l'Eglise doit être remis en état afin d'accueillir de nouveaux locataires.

Deux architectes sont venus sur place, la première offre de la SARL BOURILLET et Associés les frais d'honoraires s'élèvent à 21 700 € avec un budget de travaux estimé entre 100 000 € et 120 000 € HT.

La deuxième offre, l'agence A2Création architecte d'intérieur, estime le montant des honoraires à 8 800 € HT pour une enveloppe financière de travaux estimée à 80 000 €.

Le Conseil Municipal doit donner son accord pour le lancement de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne son accord à Monsieur le Maire pour lancer le projet avec l'agence A2Création et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

5/ QUESTIONS DIVERSES.

▪ **Fête champêtre** : Cette année encore la fête champêtre a rencontré un grand succès.

Merci aux musiciens et à Mr COSTE pour la préparation du repas. Monsieur le Maire souhaite remercier toutes les personnes présentes le jour même et le lendemain pour le rangement du matériel.

▪ **SMIRTOM** : Nous vous informons qu'à ce jour, la pré-collecte qui avait été mise en place sans notre accord par SEPUR dans le village n'existe plus. Les habitants des « clos » devront regrouper leurs poubelles au bout de chaque rue.

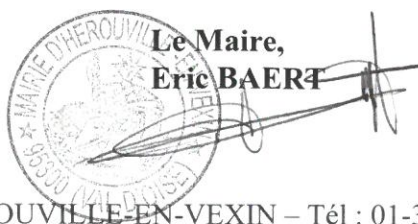
Concernant la reprise de livraison des bacs de collecte, un courrier sera envoyé par le SMIRTOM à chaque usager expliquant la démarche à suivre.

▪ **ASIMPAD** : Fusion avec la S.S.I.A.D Mieux Vivre située à Beaumont-sur-Oise.

▪ **SITE** : Une nouvelle démarche est mise en place sur le site <https://www.iledefrance-mobilites.fr/> pour l'inscription de votre enfant à la Carte Scol'R.

▪ **Date du prochain Conseil Municipal** : Lundi 02 septembre 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00 Heures.


Le Maire,
Eric BAERT